



© CHE WILLIAM LEZOUÉL

LE 32^e PRIX IMAGE ENTREPRISE, qui s'est déroulé le 2 décembre, était organisé par KPMG, LCL, Altios International et Le Journal des Entreprises. Il a mis à l'honneur des entreprises des Pays de Loire distinguées pour leur ancrage régional, leur croissance, leur capacité d'innovation et leur ambition à l'international.

PIE : Titok, Brangeon, Lacroix et Delta Composants lauréats



© MSTREAM

De gauche à droite : Olivier Hamard, journaliste au *Journal des Entreprises* en Maine-et-Loire et animateur de la soirée ; Patrick Ferron, directeur associé d'Altios International ; Amandine Dubiez, journaliste au *Journal des Entreprises* en Loire-Atlantique et animatrice de la soirée ; Christophe et Nathalie Landais, fondateurs et dirigeants de Titok ; Guillaume Taffin, PDG de Delta Composants ; Vincent Bedouin, PDG du groupe Lacroix ; Victor Brangeon, responsable des relations publiques du groupe Brangeon ; Bruno Dussourt, directeur général du *Journal des Entreprises* ; Yannick Le Blevec, directeur LCL Ouest Entreprises ; Alain Berthoud, directeur régional KPMG.

Amandine Dubiez

Près de 400 personnes ont assisté lundi 2 décembre 2019, au théâtre de la Fleuriaye à Carquefou, à la soirée annuelle du Prix Image Entreprise (PIE) qui a mis à l'honneur quatre lauréats : le Groupe Lacroix à Saint-Herblain (4 000 salariés ; 482 M€ de CA), Delta Composants (180 salariés ; 15 M€ de CA) à La Ferté-Bernard, Titok (45 salariés ; 12 M€ de CA) aux Sables-d'Olonne et le groupe Brangeon (1 300 salariés ; 150 M€ de CA) qui est basé à La Pommeraye. Cette 32^e édition était organisée par KPMG, LCL, Altios International et le *Journal des Entreprises*.

Le dirigeant public et intime

Les dirigeants des entreprises lauréates sont venus successivement parler de leur société, de leurs ambitions mais ont aussi accepté de se dévoiler et de parler de leur personnalité.

Les critères d'attribution du prix : être des sociétés régionales innovantes, dynamiques et qui rayonnent à l'international.

C'est ainsi que le public a pu découvrir la passion insoupçonnée du PDG du groupe mondial Lacroix pour les bonsaïs (*lire le portrait de Vincent Bedouin, en pp. 32-34*), l'amour de Guillaume Taffin, dirigeant de Delta Composants, pour le Québec et les grands espaces, l'hyperactivité des dirigeants de Titok qui travaillent ensemble dans l'entreprise qu'ils ont fondée et courent côte à côte le triathlon, ou encore l'histoire du groupe Brangeon, centenaire, racontée par l'arrière-petit-fils des fondateurs Victor Brangeon, aujourd'hui responsable des relations publiques du groupe familial. Chacun des lauréats s'est vu remettre un trophée des mains des partenaires du Prix Image Entreprise : Patrick

Ferron, directeur associé d'Altios International qui a ainsi officialisé son partenariat avec le PIE, a remis un prix à Guillaume Taffin, PDG de Delta Composants ; Yannick Le Blevec, directeur LCL Ouest Entreprises, a lui félicité et remis un trophée à Nathalie et Christophe Landais, dirigeants de Titok ; Bruno Dussourt, DG du *Journal des Entreprises*, a pour sa part félicité Vincent Bedouin, PDG du groupe Lacroix et Alain Berthoud, directeur régional de KPMG, a remis un prix à Victor Brangeon (groupe Brangeon).

50 candidats potentiels, 4 lauréats

Ces lauréats se sont distingués parmi une cinquantaine d'entreprises qui répondaient aux

critères d'attribution du prix : des sociétés régionales innovantes, dynamiques et qui rayonnent à l'international. En avril dernier, le jury composé des partenaires, d'anciens lauréats mais aussi d'acteurs économiques, sélectionnait, à bulletin secret, les lauréats.

Électronique professionnelle, recyclage des déchets, alimentation du futur, mécanique, tous évoluent sur des marchés différents, présentent des tailles variées, mais ont un point commun : ce sont des entreprises familiales qui doivent, pour se projeter dans le futur, constamment se réinventer. Une condition sine qua non évoquée par les cinq dirigeants en deuxième partie de soirée, lors d'une table ronde. Sans oublier d'autres interrogations : existe-t-il un devoir de pérenniser une entreprise familiale ? Est-ce une pression supplémentaire ? Quelles valeurs entrepreneuriales transmettre à ses collaborateurs mais aussi à ses enfants ? ■

